



LES PARCS & l'agriculture durable

Les trois branches de l'agriculture durable

Pourquoi les Parcs naturels régionaux de l'Avesnois, Scarpe-Escaut et des Caps et Marais d'Opale s'intéressent-ils à l'agriculture durable ?

L'agriculture durable est un arbre à trois branches : c'est une agriculture qui concilie développement économique et social avec gestion rationnelle et économe des ressources naturelles.

Pour leur part, les Parcs naturels régionaux ont pour mission de favoriser le développement économique du territoire dans le respect de l'environnement, de son sol, de son air, de sa biodiversité... Or, dans la région Nord-Pas de Calais, les deux tiers du territoire sont dédiés à des activités agricoles. Ce n'est donc pas un hasard si priorité est résolument donnée dans notre région au développement de l'agriculture durable, il s'agit de préserver notre cadre de vie et de penser aux générations qui vont suivre.

Et ce n'est pas non plus un hasard si les trois Parcs naturels régionaux s'investissent fortement dans ce domaine, en partenariat étroit avec les agriculteurs du territoire. Acteurs économiques, ceux-ci assurent d'autres fonctions : en façonnant les paysages, en cultivant ce rapport humain à la terre, ils sont gestionnaires de l'environnement. Ils sont aussi des acteurs importants du monde rural : impliqués dans de multiples échanges, ils contribuent au lien social dans les campagnes. Ne l'oublions pas : les agriculteurs sont au coeur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de demain.

Cette publication donne un éclairage aux acteurs du territoire régional sur les expériences innovantes menées par les Parcs en la matière. Essayons-les, la récolte n'en sera que plus abondante ...



INTRODUCTION

Expérimenter, innover, puis diffuser, transférer les bonnes pratiques dans la durée : c'est la vocation des Parcs naturels régionaux. Cette publication relate 19 expériences soigneusement sélectionnées, menées dans le cadre d'une agriculture durable. L'attention a été portée à valoriser des témoignages d'agriculteurs, d'élus et de techniciens impliqués dans ces actions.

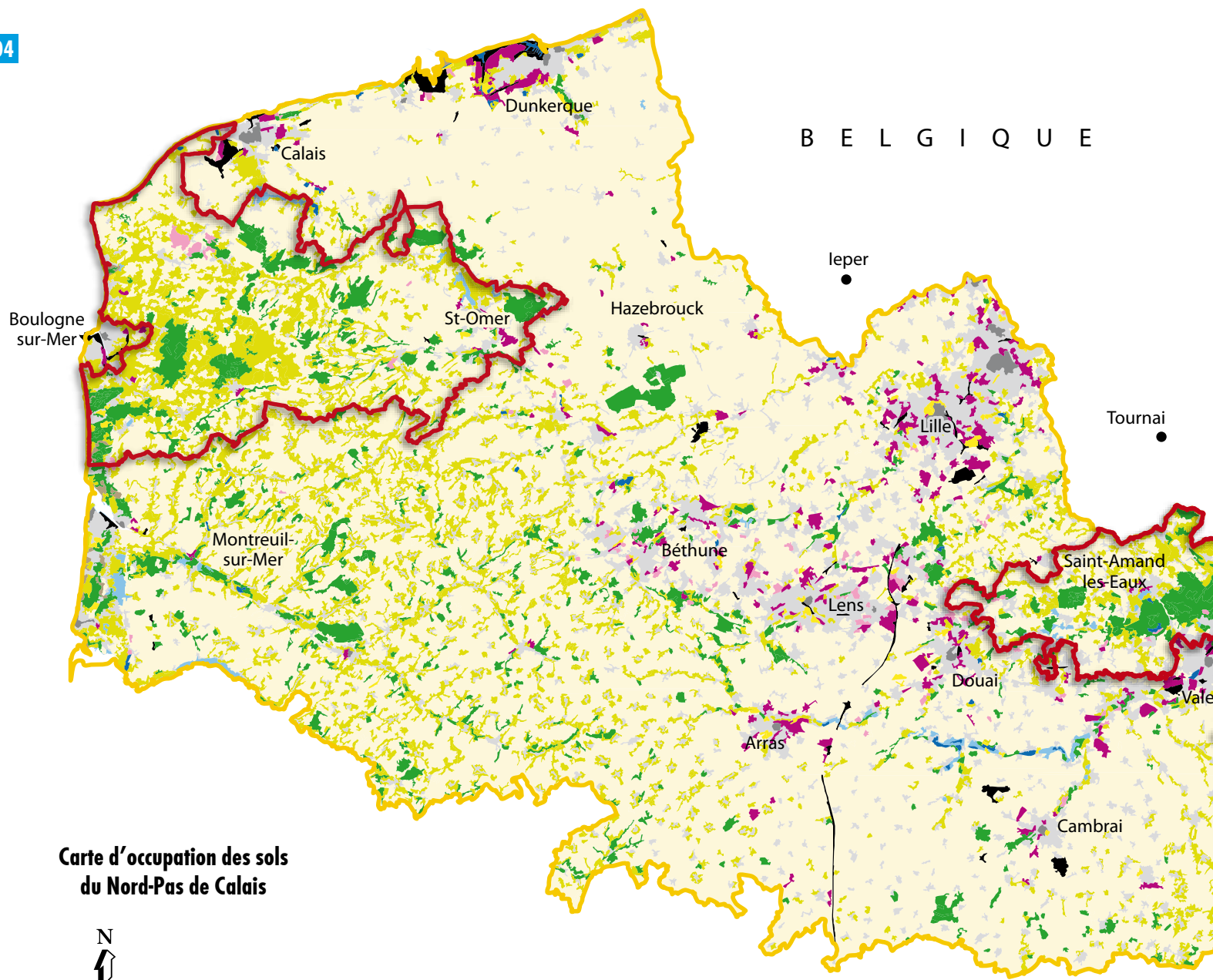
Au travers de ces exemples regroupés autour de six défis, on pourra vérifier ce point central : les aspects économiques, sociaux et environnementaux sont profondément liés, inter-dépendants. Quand un Parc accompagne le développement d'une filière bois-énergie, il concourt à préserver le paysage bocager et la biodiversité d'un territoire. Quand il soutient des démarches collectives d'agriculteurs pour commercialiser leur production, il participe à conserver un maillage d'exploitations nombreuses, indispensables à la vie rurale. Quand il encourage la conversion à l'agriculture biologique, il permet de garantir une amélioration de la qualité de l'eau. Et que dire de ces actions visant à sensibiliser les habitants à une alimentation équilibrée et saine, et qui ont pour effet d'ouvrir des débouchés aux agriculteurs locaux pour leurs produits de qualité ?

Toutes ces actions, menées en concertation avec la profession, vont dans le sens du respect de l'environnement. Si la mission des Parcs est d'accompagner les agriculteurs afin qu'ils puissent vivre de leur métier tout en préservant l'environnement, l'enjeu est à présent de tendre vers davantage d'autonomie. Etre économes, valoriser les ressources locales, réduire le gaspillage, limiter les achats extérieurs... Par toutes ces actions, les agriculteurs font un grand pas

vers l'agriculture durable.

Au quotidien, chaque Parc s'appuie sur les caractéristiques de son territoire, sur son identité, et tient compte de ses fragilités pour promouvoir un développement équilibré. Alors que le renouvellement de leur charte est en cours, les trois Parcs confirment leur engagement dans cette voie.

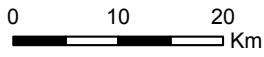




B E L G I Q U E

P I C A R D I E

**Carte d'occupation des sols
du Nord-Pas de Calais**



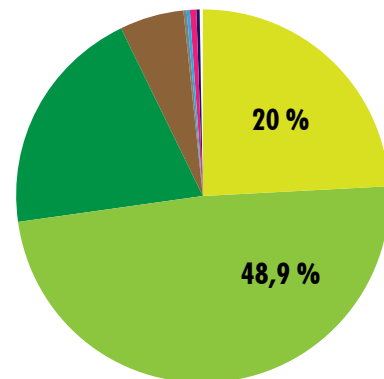
BD Carto® - IGN© - Paris 2004
 Corine Land Cover - 2006
 Cartographie : PNR Scarpe-Escaut - 2009

Parc
 naturel
 régional
 Scarpe - Escaut

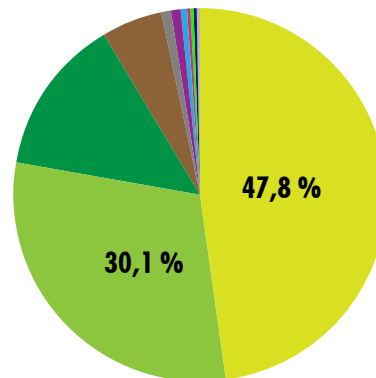
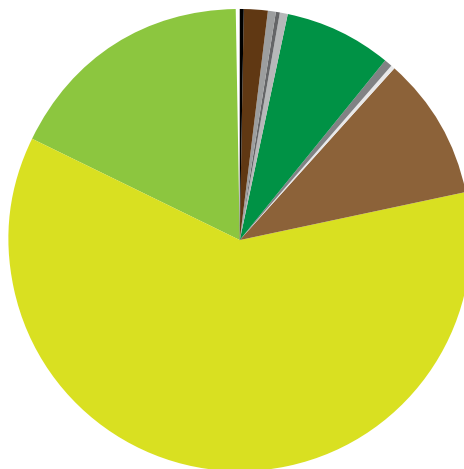
-  Forêts et milieux semi-naturels
-  Prairies et espaces en herbe
-  Cultures et plantations
-  Zones urbanisées
-  Zones urbanisées discontinues
-  Zones d'activités
-  Réseaux de communication
-  Carrières, décharges, chantiers
-  Espaces verts urbains
-  Marais
-  Plans d'eau
-  Littoral et espaces associés
-  Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

Dans une région couverte à 78 % par 976 000 ha de surfaces agricoles, les trois territoires de Parcs affichent des identités paysagères à dominante agricole.
(source Corine Land Cover 2006)

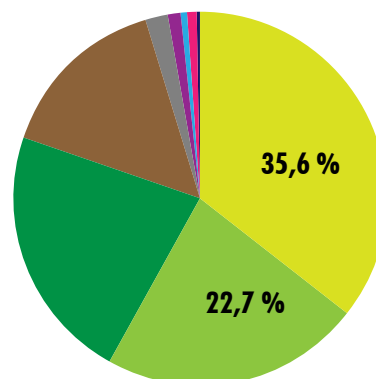
	Cultures et plantations
	Prairies
	Forêts et milieux semi-naturels
	Zones urbanisées discontinues



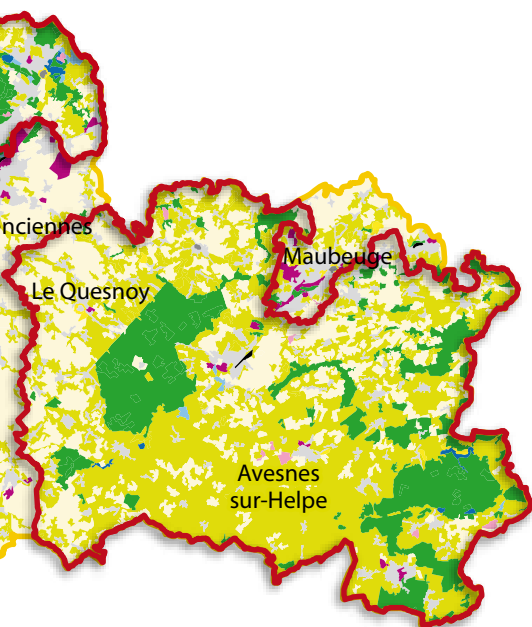
Parc naturel régional de l'Avesnois



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



Parc naturel régional Scarpe-Escaut





POURQUOI 6 D FIS ?

L'or bleu et la terre : des biens précieux

↓ La préservation de la ressource en eau et des sols

Bien commun, l'eau est une ressource indispensable à la vie sur la Terre. Elle est également nécessaire à l'activité économique. La dégradation de sa qualité due à l'excès de nitrates a cependant conduit les autorités à la classer en zone vulnérable. L'enjeu est aujourd'hui de renforcer la lutte contre les pollutions diffuses en diminuant voire en évitant l'utilisation des produits phytosanitaires, comme le montrent les exemples exposés dans les pages qui suivent.

Par ailleurs, les phénomènes d'érosion sont tout aussi préoccupants sur notre territoire. Les dégâts dus aux coulées de boue y ont pris de l'ampleur. L'artificialisation excessive des cultures, la destruction des haies et des talus ont aggravé le phénomène. Modifier les pratiques culturales permettra de conserver cette ressource non renouvelable dont le processus de formation se fait avec une extrême lenteur.

Des paysages en mosaïque

↓ La mise en valeur des paysages identitaires des territoires

Dans notre région très agricole, ce sont les agriculteurs qui façonnent les paysages, dont la variété contribue à la préservation de la biodiversité et à la qualité du cadre de vie. Élevage et polyculture permettent de préserver cet environnement. Les bosquets, prairies, et les systèmes bocagers, par leurs réseaux de haies, constituent de véritables corridors biologiques indispensables au bon fonctionnement de la trame verte écologique. Cependant, l'intensification des pratiques agricoles a eu pour conséquence le développement de la monoculture, qui simplifie l'espace rural. Haies, mares, talus et autres bosquets ont fortement régressé en quelques décennies sur le territoire. Pour les restaurer et les préserver, des actions visant à accompagner les agriculteurs sont menées par les Parcs. Les exploitants peuvent aussi y trouver des bénéfices par la valorisation économique du bois issu des haies.

Des circuits courts pour renouer les liens

↓ La valorisation des productions agricoles issues des territoires

Ces petites fermes semées dans nos campagnes participent à l'entretien des paysages, créent de l'activité et du lien social sur le territoire. Cependant, elles tendent à disparaître dans la course à l'agrandissement des exploitations. Comment préserver ce maillage précieux pour nos territoires ? En favorisant l'écoulement local des productions, et en créant des liens plus directs entre producteurs et consommateurs. Les circuits courts présentent aussi l'avantage d'éviter des transports sur de longues distances, très consommateurs d'énergie. Qu'il s'agisse du jus de pommes, des laitages ou de la viande bovine, les Parcs accompagnent les agriculteurs dans la commercialisation directe de leurs produits et dans la création d'organisations collectives. Les actions menées en faveur de la culture de l'herbe pour alimenter le bétail visent également à valoriser une production locale qui renforce la marche vers l'autonomie des exploitants.



Mettre de l'énergie dans moins d'énergie !

↓ Le développement des énergies renouvelables et la gestion des déchets agricoles

Face aux changements climatiques et à un contexte d'augmentation du coût de l'énergie, il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser l'énergie. Les Parcs mènent ainsi des actions innovantes d'accompagnement des exploitants de façon à privilégier les ressources locales et renouvelables. Pour les agriculteurs, qui sont très consommateurs d'énergie, utiliser le bois du bocage représente l'opportunité de réduire leur dépendance aux énergies fossiles. En diminuant les coûts pour leur exploitation et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, ils participent à un système plus durable et viable économiquement. Quant aux déchets, une meilleure gestion permet d'augmenter l'autonomie des agriculteurs. De plus, par l'utilisation parcimonieuse des emballages, ceux-ci économisent l'énergie.

Patrimoine : la diversité à préserver

↓ La conservation génétique des races animales et végétales

Disparition de variétés anciennes de pommes, risques d'extinction des races animales locales, telle la Bleue du Nord ou le mouton Boulonnais... Les effets de l'industrialisation et de l'homogénéisation se font sentir. Au fil des siècles, les habitants de la région ont forgé ce patrimoine : en sélectionnant les fruits des vergers, ils ont obtenu des variétés rustiques, de qualité et productives. Ainsi les pommiers haute tige ont-ils réussi à s'adapter et à résister aux multiples pressions, comme les maladies.

Aujourd'hui, l'enjeu est de maintenir la diversité du vivant. C'est cette diversité qui facilitera l'adaptation aux changements climatiques à venir. Mais il est également essentiel de ne pas garder ce patrimoine sous cloche : s'il est nécessaire de créer des vergers conservatoires et de mener une politique de préservation des races animales, il est tout aussi important de travailler sur une valorisation économique et de sensibiliser les consommateurs à ces produits qui font l'identité des territoires ruraux de la région.



Sauver les fermes

↓ Le maintien de l'activité agricole

Producteurs économiques, gestionnaires des paysages, les agriculteurs préservent également une dynamique rurale, participant au développement local. Le maintien d'exploitations à taille humaine est indispensable pour toutes ces raisons. Le maillage est pourtant fragile dans notre région : deux agriculteurs sur trois qui cessent leur activité voient leurs terres partir à l'agrandissement d'exploitations existantes.

En outre, la pression foncière ne facilite pas l'installation, les prix des terres étant très élevés. Et l'accès au foncier est de plus en plus difficile pour l'installation de petites exploitations, notamment pour celles qui se font hors-cadre familial.

Dans une démarche volontariste, les Parcs mènent des études et mettent en place des actions décrites dans ces pages afin d'enrayer ce phénomène.

